Questions orales ON DEMANDE UNE ENQUÊTE DE LA GRC

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur le Président, on m'a dit que ce dont le peuple philippin avait besoin ici au Canada c'était d'enquêteurs expérimentés, une ressource qu'ils ne peuvent fournir.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures est-il prêt à mettre à la disposition des autorités philippines, le groupe d'enquête sur les crimes commerciaux de la GRC, pour les aider à examiner cette question?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, comme le député s'y attend sans doute, je devrai consulter tous les précédents avant d'ordonner une telle mesure.

Si les précédents m'autorisent à procéder, et si les autorités des Philippines présentent une requête de ce genre, je pense que nous serons disposés à agir dans ce sens.

En fin de compte, monsieur le Président, nous sommes disposés à aider le gouvernement des Philippines à rentrer en possession de biens qui seraient au Canada et qui lui appartiendraient en toute légitimité.

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

ON JUGE ERRONÉE UNE NOUVELLE CONCERNANT LES PRIX DE L'ESSENCE

M. Bill Attewell (Don Valley-Est): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre des Communications, mais comme il est absent, je l'adresserai à son secrétaire parlementaire. Le 7 mars 1986, un journaliste du *Journal* du réseau anglais de Radio-Canada a dit ceci:

A Detroit, il est possible d'acheter de l'essence à 95 cents le gallon, soit à peu près 20 cents le litre.

Il a négligé de faire la conversion en dollars canadiens . . .

M. le Président: Le député a-t-il une question à poser?

M. Attewell: Oui, monsieur le Président . . . et il a omis par ailleurs de convertir le gallon américain en litres canadiens.

Des voix: Oh, oh!

M. Attewell: Quand cette société de la Couronne sera-t-elle obligée de donner aux Canadiens des informations justes?

M. Jim Edwards (secrétaire parlementaire du ministre des Communications): Monsieur le Président, ayant passé un peu de temps à la tribune de la presse, je comprends bien comment des erreurs peuvent se produire. Il s'agit toutefois d'une erreur de taille.

Comme le sait le député, les décisions en matière de programmation, y compris la sélection des émissions et des nouvelles, relèvent directement de la direction de la société Radio-Canada et de son conseil d'administration. Je prendrai la question du député en délibéré, et je lui certifie que ses doléances seront transmises à la direction du réseau anglais de Radio-Canada.

[Français]

LES DÉPUTÉS

ON DEMANDE SI LE DÉPUTÉ DE SIMCOE-SUD A OBTENU L'AUTORISATION D'ALLER EN CORÉE DU SUD

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Il a été confirmé qu'il y a six députés progressistes conservateurs en voyage en Corée du Sud dont un est le secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics. On reconnaît pourquoi le ministre n'est pas ici. Est-ce que le premier ministre peut dire si le secrétaire parlementaire, le député de Simcoe-Sud, a obtenu l'autorisation du gouvernement pour voyager, est-il en mandat commandé du gouvernement en Corée du Sud actuellement?

[Traduction]

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire est un député comme les autres.

Pour ce qui est de la sanction que devrait imposer le gouvernement, je pense que le vice-premier ministre a fort bien répondu à la question au début de la semaine.

ON DEMANDE LA DÉMISSION DU SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse encore une fois au premier ministre. Étant donné la réponse qui précède, le premier ministre fera-t-il la chose honorable, c'est-à-dire est-ce qu'il demandera au député, au retour de ce dernier—à moins qu'il ne lui ordonne de revenir—de remettre sa démission et en nommant un secrétaire parlementaire qui exécutera sa tâche ici même?

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, je voudrais comprendre pourquoi le député nous conseille d'agir ainsi.

Laisse-t-il entendre que lui-même, en sa qualité de whip de son parti, devrait se trouver à Ottawa matin, midi et soir du fait qu'il est le représentant de son parti? Sur quoi se fonde le député pour faire pareille requête?

M. Gauthier: Il remplace le ministre.

[Français]

LES TEXTILES ET LE VÊTEMENT

LES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion industrielle régionale. Le ministre peut-il confirmer la déclaration qu'il a faite mercredi, à Sherbrooke, savoir qu'il appuie les recommandations de la Commission du textile et du vêtement? Peut-il aussi confirmer cette déclaration qu'il y a maintenant consensus parmi les quatre ministères en cause sur la nécessité de prendre les mesures proposées par la Commission pour assurer le maintien de cette importante industrie canadienne, malgré les déclarations qui ont éfé faites par le caucus conservateur et le secteur du textile la semaine dernière?